

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2022-04**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Baie-des-Sables qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **6 juin 2022 à 19h** à la salle du conseil municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Demandeur et identification du site concerné :

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure #2022-04 déposée par Monsieur Guy Ouellet et Madame Marie-Josée Lapointe pour la propriété située au 7, rue de l'Église à Baie-des-Sables sur le lot 5 933 519 du cadastre du Québec (matricule : 7597-89-0690).

Nature et effets :

Autoriser l'utilisation d'un PVC ondulé translucide comme matériau de revêtement extérieur de toiture d'un portique alors que ce matériau n'est pas listé dans les matériaux autorisés au chapitre 6.3.2 du règlement de zonage.

L'effet de cette dérogation, si elle est accordée par le conseil municipal, rendrait cette propriété conforme à la règlementation d'urbanisme en vigueur.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette séance ou en transmettant un écrit à l'avance par courriel à baiedessables@lamatanie.ca ou par la poste au bureau municipal.

Donné à Baie-des-Sables, ce 19 mai 2022.

Adam Coulombe
Directeur général et greffier-trésorier